



ACEN Finalità - Mission

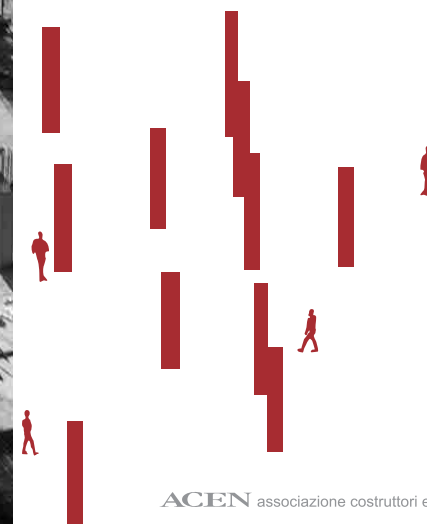
Cette publication a une double finalité.

La première est de soutenir le constant engagement de l'ACEN au moment où de générales et d'incisives modifications sont destinées à investir jusqu'à l'entreprise de construction, sa présence dans le système économique, son rôle même. C'est là un processus qui se prête à une radicale évolution dans le sens d'une attention plus grande au marché et à une plus forte propension à l'investissement. L'ACEN entend être parmi les protagonistes de ce processus, souhaite oeuvrer pour qu'il se réalise, ayant l'objectif d'un marché ouvert et concurrentiel et un modèle d'entreprise cohérent avec celui-ci, dans le grand secteur des constructions.

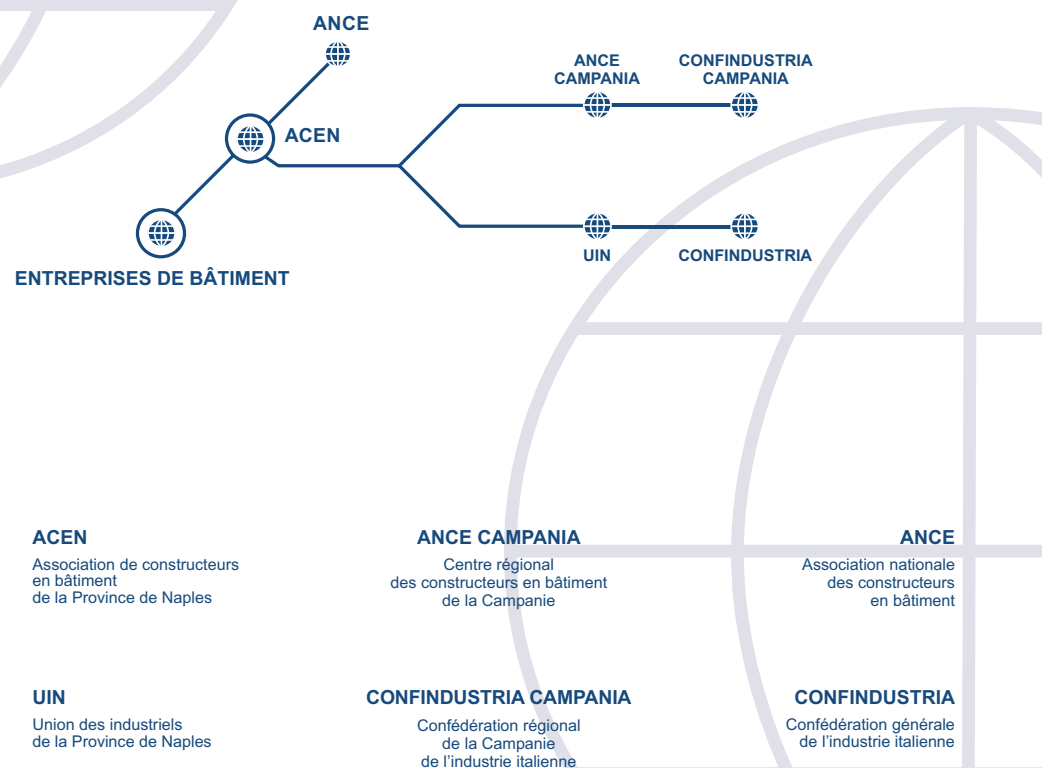
Pour mener et porter à bien cette action, orientée fondamentalement à la croissance et à la modernisation du système entrepreneurial du bâtiment napolitain, l'ACEN entend se doter d'instruments articulés, en commençant avant tout par l'affirmation de sa propre présence, en donnant une visibilité pleine et ouverte à tous les sujets institutionnels, en présentant les raisons et les finalités de son engagement propre.

C'est avant tout là qu'est le sens de cette publication.

La seconde finalité est de nature plus interne à notre système des entreprises associées et de celles qui voudront s'y associer. Il est particulièrement utile d'avoir une information pleine et ponctuelle de la dimension organisationnelle de l'Association, de la structure de ses bureaux, des devoirs qui leur sont assignés.



ACEN dans le Système de Représentation Entrepreneurial



ACEN Fonctions et Engagement

L'ACEN se constitue en 1946 comme Association volontaire entre entreprises privées, à but non lucratif, ayant pour finalité la sauvegarde et la tutelle de l'entreprise du bâtiment, le développement et le progrès de l'industrie des constructions, la qualification professionnelle des entreprises de ce secteur et leur développement technologique.

L'engagement prioritaire de l'ACEN est la représentation de la catégorie et de ses intérêts légitimes dans le cadre de la province.

L'ACEN entretient des rapports avec les Institutions locales, les Administrations Publiques et les Organisations Syndicales. Avec celles-ci, elle stipule des contrats de travail provinciaux et gère de manière paritaire les Organismes pour la formation des ouvriers du bâtiment, pour la fourniture d'importantes prestations contractuelles et extra-contractuelles ainsi que pour la sécurité sur les chantiers.

L'ACEN en particulier:

- dialogue avec le monde extérieur en fournissant son apport technique et spécialisé aux projets publics, pour la planification territoriale et la tutelle de l'environnement, pour la réalisation de programmes d'investissement dans les secteurs des infrastructures, dans la construction de bâtiment résidentiels et non, dans la récupération et la qualification urbaine;
- fournit assistance et conseil aux entreprises associées, à travers la prestation de services réels;
- entend promouvoir et finaliser son rôle de représentation de la catégorie à la création d'un marché des constructions, ouvert et concurrentiel, caractérisé par la compétition entre les entreprises dans le respect des règles de transparence et d'équité;
- est dans la province de Naples l'organisation la plus représentative du secteur des constructions, le secteur production le plus fort et qui dans une plus grande mesure contribue à l'emploi, la formation du produit intérieur brut local.

L'ACEN est dirigée par des entrepreneurs élus parmi ses associés.



ACEN Objectifs et Finalités

L'aspect central des objectifs et des finalités de l'ACEN réside dans la conviction, largement partagée, que le secteur des constructions constitue l'instrument:

- pour la modernisation du Pays;
- pour la croissance de sa compétitivité parmi les systèmes économiques;
- pour le progrès de la vie civile.

Pour autant, l'ACEN se fait promotrice de la culture d'entreprise, favorise les investissements avec des caractéristiques de suffisance et de continuité, pour consentir la programmation de l'activité entrepreneuriale.

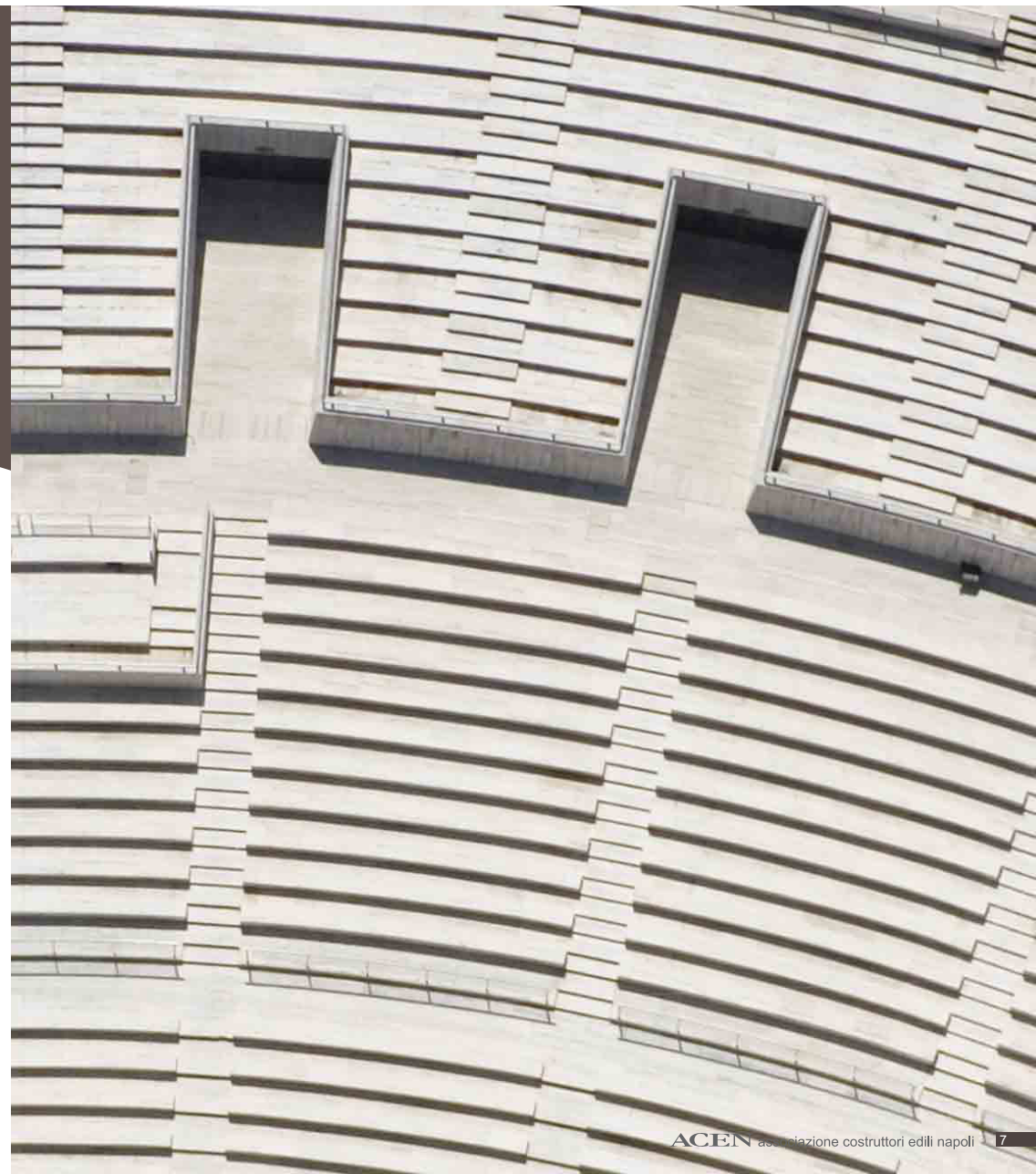
Elle tutèle la véritable entreprise et en soutient l'engagement pour sa modernisation.

Elle recherche l'élargissement du marché des constructions.

Elle se fait promotrice de la politique industrielle de ce secteur.

En particulier l'ACEN est engagée:

- pour une politique de l'habitat qui, à côté de la nouvelle construction, soit fondée sur la récupération des édifices et sur la requalification des périphéries, avec les soutiens financiers et fiscaux opportuns;
- pour l'augmentation des dotations infrastructurelles, avec le concours de l'investissement de fonds publics et de capitaux privés, répondant aux besoins réels et aux exigences de l'économie et de la société;
- pour une planification urbaine correcte et réaliste qui puisse préserver l'environnement, permettre un usage rationnel du territoire et requalifier le tissu urbain;
- pour un système de relations syndicales qui stimule la productivité du travail, valorise la professionnalité des ouvriers et leur sécurité sur les lieux de travail.

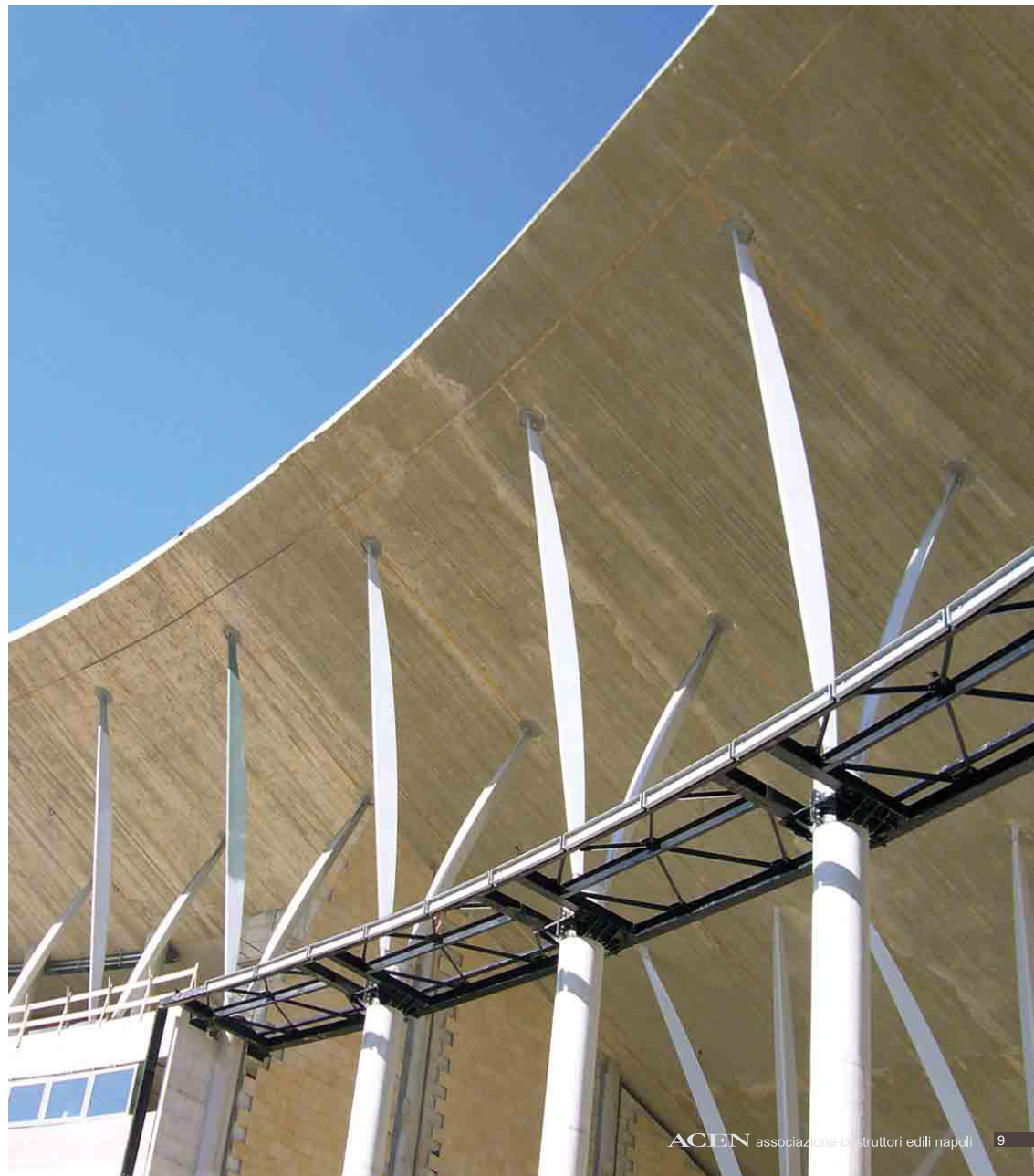


ACEN La Rappresentazione Istituzionale

Pour exprimer complètement sa capacité de représentation et de tutelle des entreprises de construction l'ACEN peut compter sur une présence ample et articulée de ses propres représentants au sein de nombreux organismes institutionnels.

Parmi ceux-ci, les principaux sont:

- Chambre de Commerce de l'Industria e dell'Agricoltura e dell'Artigianato di Napoli;
- *BIN* - Borsa Immobiliare di Napoli;
- Commissione di Urbanismo della Città di Napoli;
- Commissione Costruzione della Città di Napoli;
- Commissione Costruzione Integrata della Città di Napoli;
- Ordine degli Ingegneri della Provincia di Napoli;
- Commissione di Controllo dei Prezzi dei Materiali da Costruzione;
- Commissione Regionale per la Concessione di Contribuzioni a delle Cooperative e delle Imprese per la Realizzazione di Logementi Economici e Popolari;
- *Confidi Napoli*;
- *Confidi Campania*;
- Commissione Regionale *INPS*;
- Commissione Provinciale Cig - Settore Edilizia - Per il Conto della *INPS*;
- Commissione Conciliazione presso l'*UPLMO* - Napoli;
- Commissione Impiego Obbligatorio presso l'*UPLMO* - Napoli;
- Commissione di Circonscrizione per l'Impiego di Napoli, Nola, Pompei, Torre del Greco;
- Consiglio delle Costruzioni di Napoli;
- *COSILA*;
- *STU Bagnolifutura S.p.A.*;
- Associazione Project Financing;
- Agenzia del Territorio - *OMI*;
- Focus Groups.

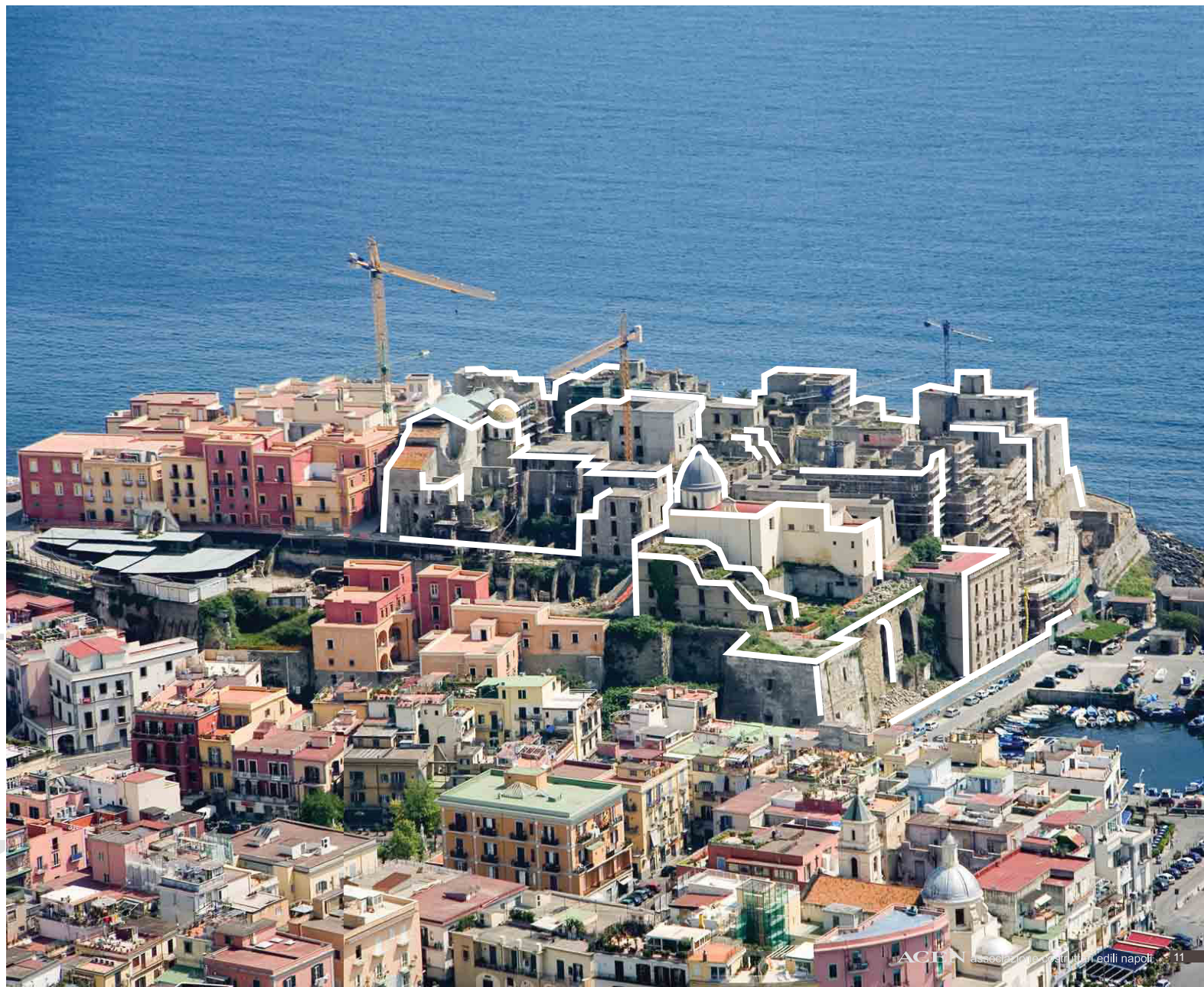


ACEN La Représentation Institutionnelle

L'ACEN est en outre titulaire d'actions dans les sociétés suivantes:

- *S.I.R.E.N.A.* Ville Historique Scpa;
- *AON Aire Orientale Naples* Scpa;
- *Banca Popolare di Sviluppo*;
- *CITHEF* Scari;
- *Città del Fare* Scpa (Agence Locale de Développement des Comunes au Nord-Est de Naples: Acerra, Afragola, Brusciano, Caivano, Cardito, Casalnuovo, Castello di Cisterna, Mariglianella, Pomigliano d'Arco);
- *Patto Territoriale del Miglio d'Oro* (Comunes d'Herculanum, Portici, San Giorgio a Cremano Torre del Greco).

L'ACEN a en outre constitué avec ANCE Campanie la *S.E.D.I.M. Services d'Entreprise s.r.l.*, qui a comme objet principal la production et la prestation de services de conseils à des entreprises de constructions, sociétés, organismes publics et privés. Dans ce cadre, la Société élabore en particulier des études de faisabilité, elle réalise des activités de recherche et d'enquête socio-économique et territoriale ainsi que des études de marché, elle fournit un conseil relatif aux aspects du marketing territorial en mesure de permettre le repérage et la quantification d'hypothèses de développement de projets dans le domaine de la construction et de l'urbanisme, elle organise la formation afin de favoriser le développement de l'innovation et afin d'élever les niveaux d'efficacité et de productivité en collaboration avec les Organismes, les Administrations et les Universités, elle fournit les données sur les procédures normatives et sur les questions d'appel d'offre dans le public comme dans le privé.



ACEN Un Choix Culturel pour Entrer en Compétition

Etre membres ACEN constitue un avantage important, en terme de compétitivité et de prestige.

L'Association représente en effet un point de référence fondamental, pour les entreprises de bâtiment et pour tous les opérateurs du marché des constructions.

La tutelle, le conseil, l'assistance, l'information, les rencontres et l'échange d'expériences, la formation, l'attention à l'innovation technologique et normative, sont les points forts qui font de l'ACEN le référent le plus prestigieux du secteur des constructions.

Les aides aux entreprises: Marketing Territorial

L'expérience du marché et la connaissance des besoins de la collectivité sont depuis longtemps devenus les instruments qui facilitent l'accès aux activités de constructions.

Les entreprises se structurent sur la base de programmes qui situent la réalisation du produit fini comme issue qui conclut un engagement plus vaste et articulé de recherche préliminaire, de reconnaissance du territoire, de repérage des opportunités professionnelles, élargissant ainsi sa propre dimension de tertiaire.

Ce front d'activité, nouveau et actuellement décisif pour la compétitivité même des entreprises, a vu depuis longtemps l'ACEN s'engager dans la prestation aux entreprises associées de services de pointe dans le domaine de la promotion du business. Mais ce n'est pas tout.

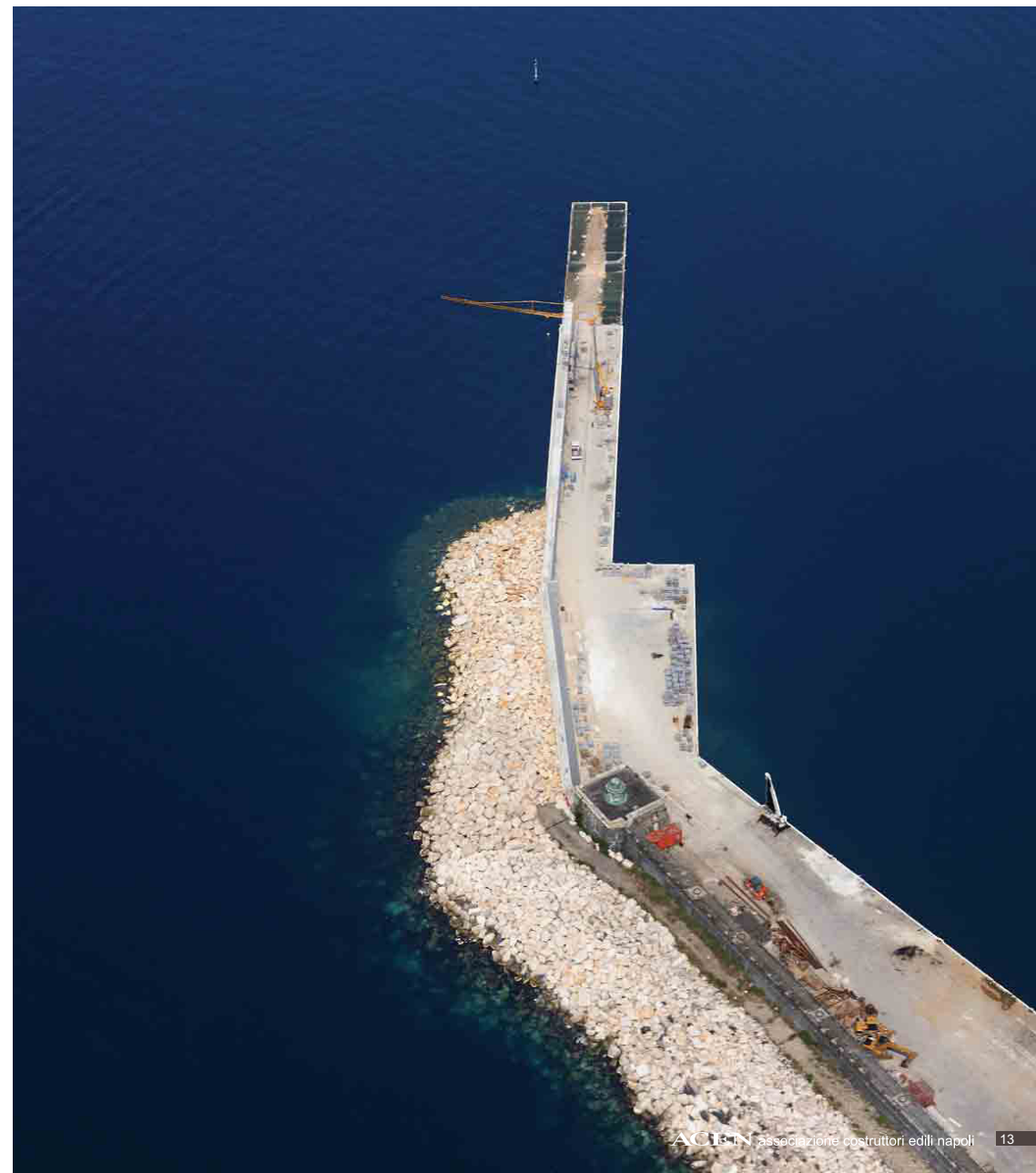
L'ACEN s'est en effet dotée, au travers notamment d'une société de services, constituée ad hoc, la *SE.D.IM. S.r.l.*, afin d'élaborer des études et des recherches finalisées à la définition de projets et de stratégies immobilières en mesure d'offrir des produits complexes et organiques insérés dans le contexte du marché et de repérer les points faibles et forts du territoire, pour collaborer à la détermination de stratégies de développement local cohérentes, intégrées, partagées et aptes à créer des conditions susceptibles d'attirer des investissements.

Les aides aux entreprises: Internationalisation

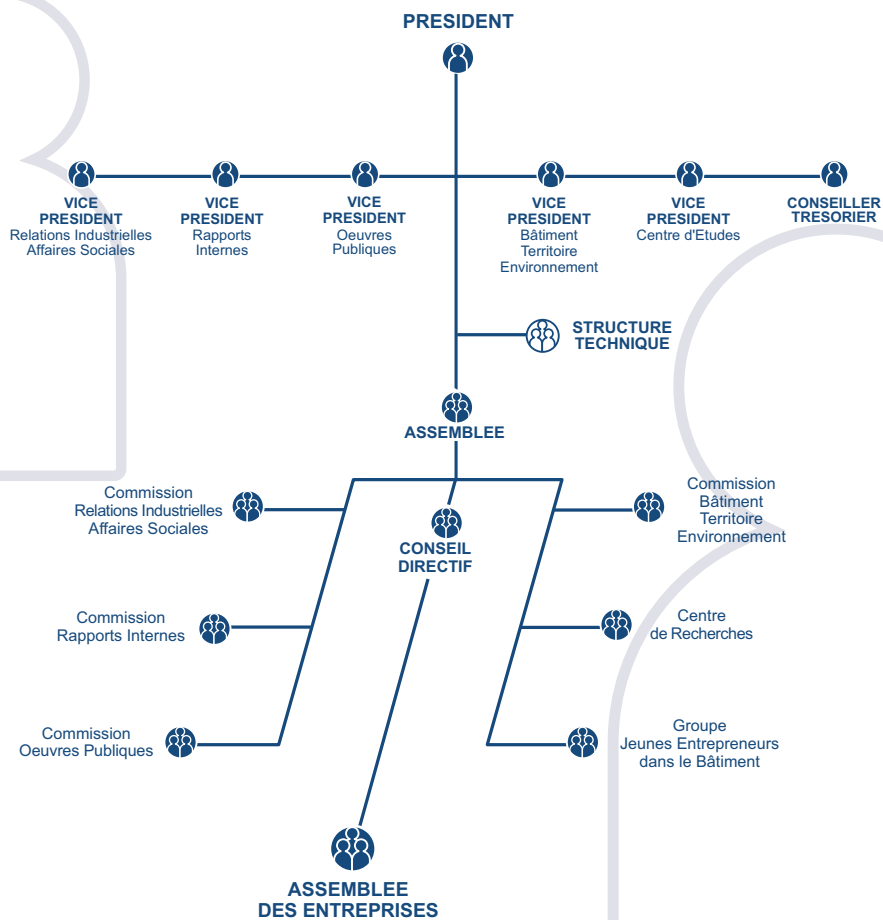
L'activité des entreprises de constructions italiennes sur les marchés internationaux constitue, traditionnellement, une caractéristique de leur dynamisme. Cette activité, depuis des années réservée aux seules entreprises du bâtiment de grandes dimensions qui ont réalisé à l'étranger de prestigieux travaux infrastructurels, sollicite à présent également les entreprises de petites et moyennes dimensions.

Cette tendance demande aux organismes associatifs un nouvel effort d'orientation, d'aide et de soutien que les entreprises associées ne sont pas toujours à même de pouvoir se procurer individuellement l'ACEN a pour autant saisi ce nouvel intérêt en mettant en place un dispositif articulé de services associatifs pour promouvoir des processus d'internationalisation et en soutenant les entreprises dans leur effort de présence sur les marchés étrangers.

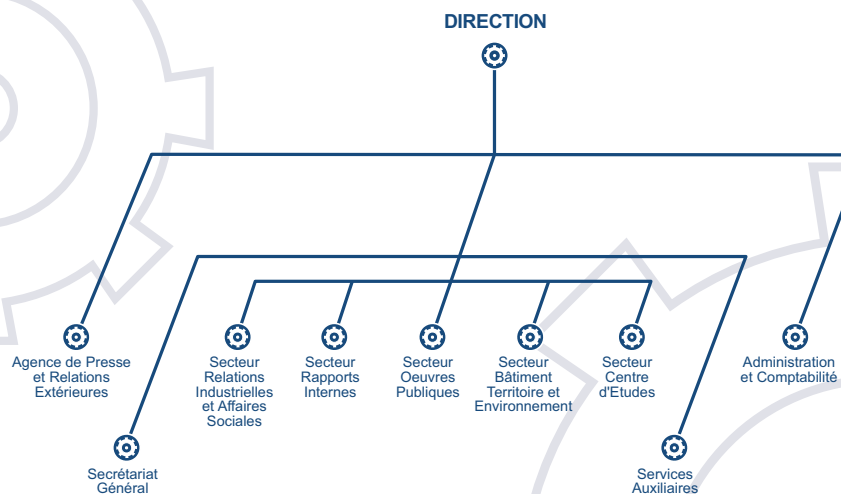
Significatifs sur ce nouveau front s'avèrent être les *Projets pour Cuba* et le *Projet INCORO* pour le marché roumain à côté desquels d'autres sont destinés au marché chinois, indien, bulgare. Ces projets et d'autres encore en préparation à divers niveaux d'avancement, font de ce secteur d'activité l'un des secteurs permanents de l'engagement associatif.



ACEN Structure de la Représentation Entrepreneuriale



ACEN Structure Technique



ACEN Activité de la Structure Technique

Agence de presse et Relations extérieures

- Relations avec le monde extérieur, le système politique et les administrations publiques.
- Rapports institutionnels.
- Rapports avec la presse et les organes d'information.
- Communication et image de l'association.
- Elaboration de notes, articles et documents destinés à la presse.
- Organisation d'initiatives, colloques et conférences de presse.
- Système d'information pour les entreprises associées.

Administration et Comptabilité

- Comptabilité générale.
- Service de trésorerie.
- Gestion cõtisations associés.
- Gestion et entretien du siège.
- Approvisionnements et contrats de fourniture.

Secteur Relations Industrielles et Affaires Sociales

- Rapports avec les Organisations Syndicales et négociation territoriale.
- Conseil et assistance aux entreprises pour la réalisation d'une convention collective nationale du travail et d'intégrations provinciales.
- Assistance aux entreprises dans les contentieux professionnels collectifs et individuels.
- Information sur la législation du travail et sur la gestion du personnel.
- Assistance aux entreprises en matière fiscale, sociale et d'assurance.
- Rapports avec les organismes paritaires territoriaux du secteur.
- Rapports avec les organismes de prévoyance sociale.
- Assistance aux entreprises en matière de sécurité sur le travail, prévention des accidents du travail, hygiène et contexte de travail, prévention des incendies.
- Assistance aux entreprises pour les plans de sécurité et rapports sur l'évaluation des risques.
- Rapport avec les instituts de surveillance pour la prévention des accidents de travail et l'hygiène du contexte de travail.

Secteur Rapports Internes

- Affaires générales et problèmes d'organisation internes.
- Inscription au registre des entreprises associées.
- Politiques de promotion de l'association.
- Inscription au registre des représentations de l'association auprès de structures tierces.
- Rapports avec le système associatif national et avec les autres organismes de représentation entrepreneuriale au niveau local: ANCE Centre Régional des Constructeurs en bâtiment, Union des Industriels de Naples, Confindustria Campania.
- Secrétariat des Comités, des Commissions, des Groupes de travail et du Groupe des Jeunes entrepreneurs du bâtiment.
- Assistance aux organes statutaires.
- Organisation générale des systèmes d'archivage de l'association.
- Projets d'internationalisation.



ACEN Attività de la Structure Technique

Secteur Oeuvres Publiques

- Normative communautaire nationale et locale pour les travaux publics.
- Appel d'offre publics: analyse et assistance aux entreprises.
- Appels d'offre: information, contrôle de légitimité, assistance aux entreprises.
- Normative pour la qualification des entreprises.
- Assistance aux entreprises pour la participation aux appels d'offre: systèmes de choix du contractant, cahier des charges, rapports contractuels, révision des prix.
- Assistance aux entreprises pour les contentieux avec les adjudicateurs.
- Rapports avec les organismes publics, centres de dépense, adjudicateurs.
- Assistance pour les cahiers des charges et prix tarifaires.
- Assistance sur les modalités des systèmes d'adjudications des oeuvres publiques.
- Systèmes d'adjudication des appels d'offre.

Secteur Bâtiment Territoire et Environnement

- Normative nationale et régionale, activité administrative nationale et des Organismes locaux.
- Planification et gestion du territoire et des instruments de réalisation et de réglementation du bâtiment.
- Planification et programmation pour la protection de l'environnement et la sécurité du territoire.
- Normative environnementale.
- Rapports avec les administrations, organismes spécialisés pour collaborer à des programmes et plans pour les activités de construction.
- Construction privée: dans les secteurs résidentiels, commerciaux et de production.
- Construction publique : subventionnée, conventionnée, facilitée et budgets relatifs.
- Rapports avec les Organismes décideurs des programmes d'investissement de chantier public.
- Récupération et requalification du patrimoine immobilier.
- Entretien urbain.
- Assistance et conseil aux entreprises sur tous les aspects indiqués et durant toutes les phases de promotion et de réalisation.

Secteur Centre d'Etudes

- Analyses et évaluation des ressources financières publiques locales nationales et communautaires.
- Observatoires des dépenses en constructions.
- Rédaction d'études et de recherches économiques, territoriales et sectoriel.
- Relevé des données économiques, de l'emploi et du marché dans le secteur des constructions, structurelles et conjoncturelles.
- Analyse et rédaction de notes conjoncturelles du secteur des constructions.
- Information périodiques aux entreprises associées sur les tendances de la dépense en construction et sur les lois de financement par secteur et par typologie d'oeuvre.
- Information aux entreprises sur la législation fiscale.
- Information et assistance aux entreprises sur les politiques du crédit.
- Credit foncier et spécialisé.





ACEN Comités Paritaires

Les Comités paritaires sont des organismes prévus par le contrat de travail, constitués selon la volonté de l'ACEN et des Organisations Syndicales Provinciales des travailleurs FENEAL - UIL, FILCA - CISL, FILLEA - CGIL.

Caisse Bâtiment

Elle offre à ses travailleurs des prestations de nature contractuelle et extra-contractuelle, d'ailleurs obligatoires, à travers la gestion des fonds provenant de versements de cotisations obligatoires à la charge des entreprises et des travailleurs.

Centre Formation des Ouvriers du Bâtiment

Il se fait promoteur et gère des activités de formation professionnelle de spécialisation et de formation continue technique de cadre moyen et des ouvriers du secteur des constructions et des secteurs annexes.

Comité Paritaire Territorial

Il exerce sa compétence en matière de sécurité et d'amélioration des conditions environnementales et d'hygiène du travail. Il exerce un contrôle en matière d'accidents du travail et d'hygiène environnementale des lieux de travail.



ACEN

ASSOCIAZIONE COSTRUTTORI EDILI NAPOLI

Piazza dei Martiri, 58
Napoli 80121 Italy
tel. +39 0817172111
fax +39 081402156
info@acen.it
www.acen.it

coordinamento Paolo De Stefano, Francesco Scivico
progetto grafico e realizzazione *Quid&Quid* Napoli
Stampato da Tipolit S.r.l. Napoli